La Section de la gestion des feux de forêt et les services des incendies du Yukon interviennent pour 4 feux d'origine humain

9 août 2024



Au cours des 48 dernières heures, soit depuis l'imposition d'une interdiction de faire des feux, la Section de la gestion des feux de forêt et les services des incendies du Yukon sont intervenus pour combattre 4 feux d'origine humaine.

Hier soir, des feux ont été signalés à Grey Mountain, à Whitehorse, au Dôme Midnight, à Dawson, et à Carcross. Mercredi soir, un autre feu a été signalé au canyon Miles.

La Section de la gestion des feux de forêt remercie les personnes qui ont fait ces signalements. Dans le cas du feu de Grey Mountain, un citoyen a signalé un incendie après avoir senti une odeur de fumée. Il est ensuite demeuré sur les lieux et est resté en ligne jusqu'à l'arrivée du service des incendies de Whitehorse. Un grave incendie dans une zone résidentielle a peut-être été évité grâce à ce geste réfléchi.

On rappelle à la population qu'une interdiction de faire des feux de niveau 2 est en vigueur et que l'indice de risque d'incendie est élevé à extrême dans de nombreuses régions du territoire. Seuls les feux de camp et de cuisson dans les poêles et foyers aménagés à cette fin dans les terrains de camping privés et territoriaux accessibles par la route sont autorisés. Tous les autres feux sont interdits.

On demande aussi à la population d'être consciente des autres activités qui peuvent produire des étincelles ou de la chaleur qui pourraient déclencher un feu de forêt. Évitez de conduire un véhicule motorisé dans la végétation et les herbes hautes par temps chaud et sec. Ne jetez jamais de mégots de cigarette (ou autres) d'un véhicule. Soyez vigilant si vous faites du tir à la cible.

Merci aux personnes qui ont téléphoné au 1-888-798-3473 (FIRE) pour signaler des feux interdits.

Renseignements

Haley Ritchie, Agente d'information sur les feux, Section de la gestion des feux de forêt

867-393-7415 ou yukonfireinfo@yukon.ca